

ASSOCIATION FRANÇOIS AUPETIT

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

32 rue Cambrai
75019 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

In Extenso

In Extenso Audit

149 Boulevard Jean Jaurès
BP 50126
37301 Joué-les-Tours Cedex

Tél. : 02 47 46 50 10
Fax : 02 47 46 50 49
toussud@inextenso.fr
www.inextenso.fr

ASSOCIATION FRANÇOIS AUPETIT

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

32 rue Cambrai
75019 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de l'Association François Aupetit,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association François Aupetit relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- l'application du règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 relatif à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations ;
- le respect du principe de séparation des exercices, notamment au niveau des produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Joué-Lès-Tours, le 12 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes,
IN EXTENSO AUDIT

Représenté par Valérie ROCHARD

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

ASSD FRANCOIS AUPETIT
32 RUE DE CAMBRAI
LA MAISON DES MICI

75019 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...				
Fonds Commercial (1)				
Autres	86 573	86 573		1 115
Immobilisations incorporelles en cours	36 861		36 861	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	5 090	4 960	130	243
Autres	74 623	58 642	15 981	25 014
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	30		30	30
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	15 264		15 264	15 264
Total	218 440	150 174	68 265	41 666
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur command				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	3 600		3 600	4 180
Autres	120 790		120 790	57 817
Valeurs mobilières de placement	109 314		109 314	108 356
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	354 776		354 776	522 958
Charges constatées d'avance (3)	5 477		5 477	2 216
Total	593 956		593 956	695 526
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL ACTIF	812 395	150 174	662 221	737 192
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	221 398	221 398
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	262 879	310 692
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	28 050	-47 814
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Autres		
Total	512 327	484 277
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	50 512	150 512
Total	50 512	150 512
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	301	251
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 669	23 519
Dettes fiscales et sociales	71 412	68 633
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 000	10 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	99 382	102 403
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	662 221	737 192
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	301	
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2019	%	du 01/01/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2019	PE	au 31/12/2018	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	67 071	4,85	74 288	5,59	-7 217	-9,72
Montant net du chiffre d'affaires	67 071	4,85	74 288	5,59	-7 217	-9,72
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	146 350	10,58	98 277	7,40	48 073	48,92
Reprises sur dép, amort, prov, transfert	259	0,02	72	0,01	187	259,61
Cotisations						
Autres produits	1 169 586	84,55	1 155 266	87,00	14 320	1,24
Total	1 383 265	100,00	1 327 903	100,00	55 362	4,17
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises						
Variation des stocks						
Achats de matière pre. et autres approv						
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	481 961	34,84	565 115	42,56	-83 154	-14,71
Impôts, taxes et versements assimilés	13 231	0,96	20 893	1,57	-7 663	-36,67
Salaires et traitements	349 987	25,30	390 822	29,43	-40 835	-10,45
Charges sociales	144 872	10,47	169 591	12,77	-24 719	-14,58
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	11 893	0,86	21 157	1,59	-9 263	-43,78
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.						
- pour risques et charges : dot. aux prov						
Subventions accordées par l'associatio	455 014	32,89	276 123	20,79	178 891	64,79
Autres charges	49	0,00	17	0,00	32	184,23
Total	1 457 006	105,33	1 443 718	108,72	13 288	0,92
Résultat d'exploitation	-73 741	-5,33	-115 815	-8,72	42 074	36,33
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	2 197	0,16	2 578	0,19	-382	-14,80
Reprises sur prov. et dép. transf de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total	2 197	0,16	2 578	0,19	-382	-14,80
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées			0	0,00	-0	-100,00
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total			0	0,00	-0	-100,00
Résultat financier	2 197	0,16	2 578	0,19	-381	-14,78
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs						
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs						
(3) Dont produits concernant les entités liées.						
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2019	%	du 01/01/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2019	PE	au 31/12/2018	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT	-71 544	-5,17	-113 237	-8,53	41 693	36,82
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion			15 826	1,19	-15 826	-100,00
Sur opérations en capital						
Reprises prov. et dép. et transf de c						
Total			15 826	1,19	-15 826	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion			60	0,00	-60	-100,00
Sur opérations en capital	0	0,00			0	#####
Dotations aux amort. et dép. et aux prov						
Total	0	0,00	60	0,00	-60	-99,85
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-0	-0,00	15 766	1,19	-15 766	-100,00
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	406	0,03	416	0,03	-10	-2,40
SOLDE INTERMEDIAIRE	-71 950	-5,20	-97 888	-7,37	25 938	26,50
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	100 000	7,23	50 074	3,77	49 926	99,70
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	1 485 462		1 396 381		89 081	6,38
TOTAL DES CHARGES	1 457 412		1 444 195		13 217	0,92
EXCEDENT OU DEFICIT	28 050	2,03	-47 814	-3,60	75 864	158,66
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat	660 000		490 000		170 000	34,69
Prestations en nature	15 029		19 580		-4 551	-23,24
Dons en nature						
Total	675 029		509 580		165 449	32,47
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	15 029		19 580		-4 551	-23,24
Personnel bénévole	660 000		490 000		170 000	34,69
Total	675 029		509 580		165 449	32,47

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Faits majeurs de l'exercice**
- **Nouvelles règles comptables sur les actifs**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Notes sur le Compte de Résultat**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2019 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes comptables :

- Dons et libéralités sont comptabilisés en autres produits d'exploitation
- Bourses et dons associatifs sont comptabilisés en subventions accordées par l'association en charges d'exploitation.

La valeur liquidative des valeurs mobilières au 31/12/2019 est de 109314€.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

A ce jour, les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sorties de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêtés sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, ces effets négatifs, à court ou moyen terme, ne devraient pas affecter notre activité et notre trésorerie de manière à venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

3 REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ANS				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	5 ANS				
Autres immobilisations corporelles	L	3/5 ANS				

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	86 573	36 861		123 434
Immobilisations corporelles.....	84 729	1 631	6 648	79 712
Immobilisations financières.....	15 294			15 294
Total.....	186 595	38 492	6 648	218 440

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	85 457	1 115		86 573
Immobilisations corporelles.....	59 472	10 778	6 648	63 602
Immobilisations financières.....				
Total.....	144 929	11 893	6 648	150 174

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	15 264	15 264	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	128 131	128 131	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Créances rattachées à des participations.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	73 542
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	5 477
--	-------

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....	221 398			221 398
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.....				
Réserves.....	310 692		47 814	262 879
Report à nouveau.....				
Résultat comptable de l'exercice...	-47 814	47 814	28 050	28 050
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....				
Provisions réglementées.....				
Autres fonds associatifs				
Total.....	484 277	47 814	75 864	512 327

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Autres réserves :				
- de propre assureur.....				
- pour projet associatif.....	97 328			97 328
- diverses.....	213 365		47 814	165 551
Total (1)	310 692		47 814	262 879
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	310 692		47 814	262 879
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Subventions					
Total					
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
LEGS		150 512	100 000		50 512
Sous-total		150 512	100 000		50 512
Total		150 512	100 000		50 512

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		28 049,90
- dont part du résultat sur gestion propre		28 049,90
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financiers (détails).....		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	301	301		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	17 669	17 669		
Dettes fiscales et sociales	69 677	69 677		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 000	10 000		
Produits constatés d'avance				
Total :	97 647	97 647		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fournisseurs.....		9 656
Dettes fiscales et sociales.....		44 138
Autres dettes		

Produits constatés d'avance :

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Manifestations, stages, librairies, formations	67 071	74 288	100,00	100,00
Total	67 071	74 288	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions	146 350	98 277	11,12	7,85
Cotisations				
Dons	1 169 586	1 153 716	88,88	92,15
Apports				
Legs et donations				
Prod. liés à des financements réglemen				
Ventes de dons en nature				
Autres prod. de la générosité du public				
Total	1 315 936	1 251 993	100,00	100,00

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Méthode de valorisation
Abandon de frais (prestations diverses, informatiques)	15028.85€
Bénévolat	Total de 33000 heures valorisées 20€ soit 660000€

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus :

néant

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..
 Legs et donations acceptés par les organes
 statutairement compétents.....
 Ressources en nature stockées.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Droit d'usage des locaux
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

néant

Avals et cautions.....
 Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

	10 104		
--	--------	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

Les indemnités de départ en retraite s'élèvent à 10104€ chargés suivant une méthode de calcul statistique d'évaluation rétrospective avec un taux d'actualisation de 1.57%
 Ce montant n'est pas provisionné dans les comptes annuels.

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 61827€ au titre de l'exercice 2019.

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés en charge pour l'exercice s'élèvent à 9719€.

Le compte emploi des ressources est joint en annexe.

Au 31 décembre 2019, l'effectif salarié de l'association est de 11 salariés (9 femmes et 2 hommes)

3 -Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		389509
1 – MISSIONS SOCIALES * 1.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France 1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes 2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics 3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	958319 370000 16624 112469	373377 370000 32599 775976	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 1.1. Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés 1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public 2 – AUTRES FONDS PRIVES 3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS 4 –AUTRES PRODUITS	389683 314343 0 0 465560 146350 69526	704026
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1457412		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1385462	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	100000	
			I V- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		100000
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	28049		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GENERAL	1485462		VI –TOTAL GENERAL	1485462	1193535
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		38492			
VI –Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-11893			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		802575	VI –Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		802575
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		390960
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
EN NATURE					
Missions sociales Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement et autres charges Total	660000 15029 675029		Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Total	660000 15029 675029	

* ou dépenses opérationnelles

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES EXERCICE 2019 ASS FRANCOIS AUPETIT

1) Informations Générales :

Les missions sociales de l'association se répartissent en 4 sections analytiques :

- le soutien et l'information pour un budget de 396182€
- la recherche : 576274€
- la Maison des MICI lieu d'accueil et d'atelier : 74991€
- la Communication pour 280843€

2) Règles et méthodes comptables :

Les coûts directs sont imputés sur les 4 sections analytiques des missions sociales, les autres coûts de frais généraux passent en Fonctionnement et en Frais de recherche de fonds.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 16624€, et le fonctionnement à 112498€.

Les frais indirects tels que les salaires suivent une clé de répartition :

- **Directeur** : Soutien 10%, Communication 20%, Fonctionnement 50%, Recherche 10%, Maison 10%
- **Directrice adjointe Com Recherche Médical** : Soutien 10%, Recherche 70%, Communication 20%
- **Responsable Pôle Développement** : 100 % en Communication
- **Responsable Pôle Vie associative** : 90% en Soutien, 10 % en Maison
- **Coordinatrice Pôle Vie associative** : 90% en Soutien, 10 % en Maison
- **Responsable Acpt ETP & Formation** : Soutien 50 %, Maison 50 %
- **Coordinatrice Accueil** : Soutien 50 %, Maison 50 %
- **Stagiaire** : 100% Communication
- **Responsable de la Communication** : Soutien 5%, Communication 90%, Maison 5%
- **Responsable Stratégie Digitale** : 90% Communication, 10 % Soutien
- **Graphiste** : 100% Communication
- **Chargée Accueil, Administratif et comptabilité** : Soutien 50 %, Maison 50 %
- **Coordinatrice graphiste** : Communication 100 %
- **Animatrice stage des adolescents** : Soutien 100 %
- **Chargée de mission Vie Associative** : Soutien 100 %
- **Chargée d'accueil, administratif** : Communication 100 %

3) Complément d'informations relatif aux ressources :

Rappel : les ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées correspondent aux fonds associatifs diminués des subventions d'investissement et de la valeur comptable nette des immobilisations.

Au 01/01/2019 le montant ainsi déterminé s'élevait à 389509€ compte tenu des pertes ou profits antérieurs, de l'augmentation des immobilisations, des dotations aux amortissements et des valeurs comptables nettes cédées.

CALCUL DU REPORT DES RESSOURCES COLLECT AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES NON UTILISEES							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DEBUT EXERCICE	189 042	276 611	302 053	442 139	482 658	426 175	389509
RESULTAT	138 371	7 897	156 307	24 018	-63 229	-47814	28049
DOT AMORTISSEMENTS	6 996	23 800	29 801	37 478	22 046	21 158	11893
AUG IMMOBILISATIONS	-57 798	-6 255	-46 022	-20 977	-15 300	-10 010	-38492
VCN ELTS CEDES	0	0	0	0	0	0	0
FIN D EXERCICE	276 611	302 053	442 139	482 658	426 175	389 509	390960

1.1 Les dons manuels non affectés sont constitués des dons des particuliers pour 389683€ et 314343€ pour les dons manuels affectés.

2- Autre fonds privés correspondent aux dons des associations, mécénat d'entreprises et laboratoires.

4- Autre produits : ce sont le produit des manifestations, et autres participations aux activités, Produits des ventes de cartes de vœux et de librairie, produits financiers et exceptionnels.

4) Complément d'informations relatif aux emplois :

1.1 Actions réalisées directement (958319€) : ce sont les frais engagés pour le Soutien, la Maison, la Recherche et la Communication.

Le versement à d'autres organismes concerne les subventions accordées aux bourses pour 270000€.

2.3 : les charges liées à la recherche de subvention s'élèvent à 16624€.

Ci-joint le tableau de passage du compte de résultat au CER

TABLEAU DE PASSAGE CTE RESULTAT/CER

2019

Tableau de passage "compte de résultat / CER "

CER	Compte de résultat								
	Autres achats et charges externes	Impôts et taxes	Salaires et charges sociales	Dotations aux amortissements et aux provisions	Autres charges	Subventions accordées	Impôts sociétés	Engagements/ressources affectées	Total des charges
Missions sociales	410762	11757	450737			455063			1328319
Frais de recherche de fonds	16624	0	0						16624
Frais de fonctionnement	54575	1474	44121	11893	0		406	0	112469
TOTAL	481961	13231	494858	11893	0	455063	406	0	1457412